



INCENDIE CRIMINEL COLLEGE ARSENE BOUYER D'ANGOMA A SAINT-LAURENT DU MARONI REACTION DU RECTEUR DE GUYANE

Le Recteur de région académique de la Guyane, Alain Ayong le Kama, condamne fermement l'incendie criminel perpétré dans la nuit de vendredi 18 mars 2022 au Collège Arsène Bouyer D'Angoma à Saint-Laurent du Maroni.

Aucune victime n'est à déplorer, le bâtiment de la vie scolaire a été entièrement détruit par les flammes. L'enquête ouverte par les autorités permettra de faire la lumière sur cet acte intolérable.

Le recteur de Guyane tient à dénoncer cet acte de vandalisme inacceptable qui impactera profondément le quotidien de centaines de familles Saint-Laurentaises.

Alain Ayong Le Kama adresse un message de soutien à l'ensemble de la communauté éducative de l'Ouest touchée par cet évènement.

Contact Presse :

Sophie Biabiany Donzenac, Responsable communication du Rectorat 06 94 27 80 81 / sophie.donzenac@ac-guyane.fr